

Montréal Nord	4255, Place de l'Hôtel de Ville
Pierrefonds	Aréna, boul. Pierrefonds
Québec	310, boul. Langelier
Québec Protestant High School	945 Belvédère
Rimouski	60 ouest, rue Évêché
Rivière-du-Loup	9, rue Dollard
Roberval	Boul. St-Joseph
Rouyn	425, rue Gagné
Sainte-Foy	2700, boul. Laurier
Saint-Félicien	270, boul. Sacré-Coeur
Saint-Hyacinthe	454, rue Hôtel-Dieu
Saint-Romuald	Rue Commerciale
Sherbrooke	321, rue Dufferin
Trois-Rivières	3500, rue Courval
Vaudreuil	Cité des Jeunes
Verdun	4400, rue Champlain
Ville La Salle	13, rue Strathyre
Ville St-Laurent	1375, Ch. Côte Vertu.

b) Comme par le passé, les Centres de main-d'œuvre du Canada pour étudiants ont servi la population étudiante pendant des périodes correspondant aux besoins des régions. Ils ont été ouverts plus longtemps dans les régions où il existe un grand nombre d'étudiants du niveau post-secondaire que dans les régions où la majorité des étudiants est de niveau secondaire. En moyenne, la période d'ouverture de ces centres se situe entre trois et quatre mois.

L'AIDE À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

[Traduction]

Question n° 1803—**M. Thomson:**

1. Le ministre d'État chargé de la science et de la technologie entend-il stimuler certaines industries en leur accordant son soutien en matière de recherche et de développement et, dans l'affirmative a) de quelles industries s'agit-il et, b) selon quels critères les choisira-t-on?

2. Compte-t-il inciter la Corporation de développement du Canada à contribuer à la mise en pratique du développement scientifique?

3. Dans quelle mesure son ministère aidera-t-il les nouvelles sociétés qui tentent de mettre en pratique des innovations techniques comme le laser?

L'hon. Alistair Gillespie (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): 1. Le soutien des industries reste une des responsabilités du ministère de l'Industrie et du Commerce et des autres ministères et organismes intéressés. Le ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie participera à l'élaboration d'un plan d'action à cet égard.

2. La Corporation de développement du Canada est une société de la Couronne indépendante. Le ministre entretiendra naturellement des rapports étroits avec cet organisme à propos des aspects scientifiques et technologiques de ses activités.

3. Il s'occupera de la politique du gouvernement à l'égard des innovations technologiques.

L'ACHAT DE LA SCULPTURE «TRAFFIC»

Question n° 1822—**M. Hales:**

1. Par quel ministère du gouvernement l'achat de la sculpture intitulée «Traffic» et qui se trouve dans le parc situé près du Centre national des arts, a-t-il été approuvé?

2. Combien cette sculpture a-t-elle coûté?

3. Qui en a signé l'ordre d'achat?

[L'hon. M. Lang.]

4. L'a-t-on achetée après son achèvement ou l'a-t-on commandée à l'artiste spécialement pour le parc?

5. De quel ministère cet achat relève-t-il et de quel crédit a-t-il été défalqué?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Les Musées nationaux m'ont donné les renseignements suivants: 1. Ce sont les Musées nationaux du Canada qui, au nom de la Galerie nationale du Canada, laquelle fait partie des Musées nationaux, ont approuvé l'achat de la sculpture intitulée «Traffic».

2. Les Musées nationaux du Canada ont depuis longtemps adopté pour règle de ne pas révéler le prix des œuvres d'art qu'ils achètent.

3. Le directeur de la Galerie nationale du Canada.

4. Cette œuvre, exécutée d'après une maquette, grandeur nature, en plastique plus mince et plus léger, a été commandée au sculpteur Ed Zelenak, qui habite West Lorne, près de London (Ontario).

5. Les Musées nationaux du Canada, crédit 100—Dépenses du programme.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES TRIBUNAUX DE CITOYENNETÉ

[Traduction]

Question n° 1673—**M. Alexander:**

1. De 1965 à 1970 inclusivement, combien a-t-on consacré à l'administration des tribunaux de citoyenneté a) globalement et b) par tribunal?

2. Combien y a-t-il de tribunaux de citoyenneté et où sont-ils situés?

3. De 1965 à 1970 inclusivement, combien de demandes de citoyenneté canadienne a-t-on reçues et combien d'entre elles a-t-on traitées et rejetées par an?

4. A-t-on fait des études de tribunaux de citoyenneté ou d'institutions analogues situés dans des pays du Commonwealth et aux États-Unis et, dans l'affirmative, quand les a-t-on faites et sur quels pays portaient-elles?

5. A-t-on fait une étude de l'efficacité des tribunaux de citoyenneté de leur administration et de leurs fonctions et, dans l'affirmative, quand l'a-t-on achevée et quel en était l'auteur?

6. De 1965 à 1970 inclusivement, combien de demandes de citoyenneté canadienne a-t-on reçues au tribunal de citoyenneté de Hamilton et combien de ces demandes a-t-on traitées et rejetées par an?

(Le document est déposé.)

LE PROGRAMME DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Question n° 1688—**M. Rowland:**

1. Dans le cadre du Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada et pour chacune des cinq régions du Canada, combien de personnes ont commencé à suivre a) des cours de formation à plein temps aux termes de l'accord général d'achat, b) des cours de formation à temps partiel aux termes de l'accord général d'achat, c) des cours d'apprentissage, d) des cours de formation sur les lieux, lors de chacune des quatre dernières années financières?

2. Pour chacune de ces mêmes années, quelle est la ventilation a) des succès et b) des échecs ou abandons par catégories de cours?

(Le document est déposé.)